

**CONSEIL DE COMMUNAUTE
du 29 janvier 2015**

Compte-rendu

Absents excusés : Mmes PERRON, FELIX, MILLET, CHANCENOT, Mrs GRILLET, DUBIEF, BARIOD D., BOUILLIER, VERJUS, CATTET

Absents : Mmes LENFANT, MM RAMBOZ, CERRUTI, CARPENTIER, BAILLY

Présence de Mr Gérard BAILLY, Sénateur Conseiller Général

Mme SARRAND a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la précédente séance, envoyé aux délégués conjointement à la convocation de cette séance, après correction (lire 221 communes à la place de 920, nombre de communes regroupées dans le Pôle d'Equilibre Territorial Rural) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Vœux de M. le président

PRÉSENTATION D'UN DIAPORAMA SUR L'ÉVOLUTION DES DOTATIONS

La DGF était de 201 694 € en 2012, elle sera de 120 039 € cette année et ne serait plus que de 4 850 € en 2017.

Suite à la prise de nouvelles compétences obligatoires, il va devenir très difficile d'équilibrer les budgets, nous allons donc devoir faire preuve de moins de bienveillance.

Les projets sont donc travaillés en commissions, rapportés en réunion de bureau par les vices présidents et débattus en conseil syndical avec vote à bulletin secret si nécessaire.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Schéma de territoire : c'est définir un cadre cohérent "légitime" qui s'inscrit dans notre politique de territoire et nous permet de justifier nos demandes d'aide → il nous rend visible.

Comment veut-on que vive notre communauté de communes ? Il nous faut donc organiser notre stratégie par grands volets et décider sur quoi nous voulons insister pour avancer.

1. Réfléchir à ce qu'est notre territoire : ses atouts et ses faiblesses.
 - Pourquoi est-il ainsi ? causes, évolutions → bilan de l'existant.
 - Que veut-on comme devenir mais aussi que ne veut-on pas ?
 - Que souhaite-t-on faire évoluer et comment ?

2. Stratégie
 - Se rassembler pour construire ensemble.
 - Mieux se connaître pour mieux échanger.
 - Se donner une identité pour nous et surtout pour l'extérieur.
 - Avoir une parole homogène.
 - Construire ce que l'on veut pour nous.

3. S'appuyer sur un bureau d'étude qui sera recruté par la Communauté de Communes ; il sera chargé de rencontrer un maximum d'acteurs du territoire.

Des réunions de travail définiront des pistes d'actions multithématiques et les hiérarchiseront.

Les projets (habitat, commerces, constructions) doivent venir des communes, ce n'est pas la communauté de communes qui décide pour ces dernières, elle ne fait que synthétiser et appuyer les projets et n'intervient pas sur le volet financier. On réalise ensuite les projets quand ils sont nécessaires.

Au SCoT, pour le moment, nos représentants ne peuvent pas porter de parole car ils ne connaissent pas les besoins des communes. D'où l'importance d'identifier et de classer les besoins.

Il serait bien de pouvoir monter le projet sur cette année, car les projets de territoire sont encore bien subventionnés et il pourra servir aussi lors des fusions possibles dans l'avenir entre communauté de communes.

Une étude coûte entre 30 et 40 000 €, les aides de la DETR se montant à 50%.

Le conseil syndical décide d'engager la consultation.

Délibération : Décide de réaliser un projet de territoire, autorise le recrutement d'un bureau d'Etudes et sollicite une subvention dans le cadre de la DETR.

PAYS LÉDONIEN

Nous ne pouvons pas adhérer au pays lédonien d'où la transformation de ce dernier en PETR (Pôle Equilibre Territoire Rural) qui est l'équivalent d'un grand pays. Pour que ce changement soit effectif, les 9 communautés de communes adhérentes doivent donner leur approbation en conseil syndical.

Délibération : approbation pour la transformation du pays lédonien en PETR et des modifications qui en découlent.

TOURISME

Préparation de la saison 2015 : il faut revoir l'automatisation du parking ce qui entraîne le remplacement du matériel obsolète. Après de rudes négociations avec le fournisseur de ce matériel inopérant (37 000 €), ce dernier a été remercié sans que l'on ne paye plus que les 19 000 € déjà réglés. D'autres sociétés sont contactées pour un nouveau matériel opérationnel. Ceci a un coût mais un amortissement financier a été recherché avec les tarifs d'entrée sur le site. 79 500 € HT pour ce nouveau matériel qui fera plus → un automate de paiement par carte et monnaie plus un paiement par carte à la sortie ; Il nous faut valider rapidement l'opération pour être prêt au début de la saison et valider aussi les subventions possibles.

- Tarif unique parking + musée de 5€ : en 2 ou 3 années on peut amortir le matériel.
- Scénographie gratuite qui entraîne un passage à la boutique.
- Tarifs du musée quand le parking est gratuit : 2€50 adulte, 2€ enfant, pass famille 8€, groupe adultes 2€/pers, groupe enfants 1€30/pers, visite guidée 3€, visite guidée + visite maison des cascades 5€.

On ne supprimera jamais tout le personnel, les gens ayant besoin de conseil pour la prévention ainsi que de toilettes entretenues quotidiennement.

Délibération : autorisation de lancer le projet et validation des tarifs.

Info voies vertes : initialement CHATILLON-PONT DU NAVOY-Pergola transformé en CHATILLON-DOUCIER avec une passerelle bois à CHATILLON.

ÉCONOMIE

Dossier ODESIA : fin de la sauvegarde le 21 mars 2015. Le 27 mars présentation des remboursements qui pourront être longs. Le plan sera arrêté fin avril.

Reste dû : 234 417€ d'arriérés, pendant la sauvegarde nous avons encaissé 97 954 € de loyers et collecte OM.

Bâtiment DDE : une deuxième proposition doit être transmise à la communauté de communes, légèrement supérieure à la première (délai du notaire entre 15 jours et un mois).

Délibération : autorisant le président à signer l'acte de vente et le bureau à fixer le prix.

Info : Techniplast est relancé.

PETITE ENFANCE

Bâtiment ALSH : 23 propositions d'architectes ont été reçues. La SOCAD va en retenir 3 mais fera un récapitulatif des autres dossiers. La commission d'appel d'offre se réunira le 4 février. Les 3 architectes présenteront un projet détaillé et seront entendus avant la décision finale.

Remplacement ODESIA ; un cahier des charges doit être élaboré pour le choix d'un nouveau prestataire.

SERVICES TECHNIQUES-OM

Appel à projet 0 déchet 0 gaspillage, porté par ECLA et soutenu par RUDOLOGIA.

Améliorations → prévention des déchets à étendre à tous les secteurs

→ collecte séparée, bacs bleus 80% de recyclables.

→ diminution de la part résiduelle des ordures ménagères.

Pour nous communauté de communes, cela consistera à la prévention des déchets dès 2015

- Remplir une matrice de comptabilité analytique des actions de collecte.
- Continuer et encourager le compostage individuel et développement du compostage collectif (immeubles)
- Regroupement des bacs

État 0 début 2015 et bilan au bout de 3 ans.

COMMUNICATION

La commission pour le site internet se réunira en février. Le comité de pilotage pour la mutualisation des services aura lieu après le 12 mars, date de la réunion de l'AMF (association des maires).

INFOS DIVERSES

Promotion de l'école de musique via l'école à traiter au prochain conseil syndical.

Vote d'une motion de soutien pour le centre de soins de suite d'Orgelet.

Le panneau d'affichage électronique double face de Doucier est en commande, il sera en place au printemps. Celui de Pont de Poitte est en prévision.

Clôture du budget Métalac

Séance levée à 22h45.